

## Fiche matériel

Rédigé	Vérifié	Approuvé
Par: Jean-Michel MOUYS	Par: Jean-Michel MOUYS	Par: Jean-Christophe GUILLET
Signature :	Signature :	Signature :

<b>Nom de l'équipement</b>	<b>Perceuse à colonne</b>				
<b>Localisation</b>	Entité	Bâtiment Innov'Action			
	Local	01-02b Prototypage			
<b>Caractéristiques</b>	Fournisseur	PROMAC			
<b>Référent technique d'équipement</b>	Jean-Michel MOUYS	Bureau	01-16	Poste	3281
<b>Dangers</b>			- Mécanique		
<b>Équipements de protection collective à utiliser</b>	-				
<b>Équipements de Protection Individuelle (EPI) à utiliser</b>			- Gants anti coupure - Lunettes de protection		
<b>Consignes de sécurité spécifiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dès la fin de l'opération : nettoyer la zone de travail</li> <li>- Ne pas porter de vêtements amples ou accessoires flottants (badge, foulard, écharpe,...)</li> <li>- Utiliser l'équipement avec les cheveux attachés</li> </ul>				
<b>En cas d'accident</b>	<b>Prévenir le Sauveteur Secouriste du Travail (SST) le plus proche</b>				

**L'UTILISATION DE CET EQUIPEMENT NECESSITE UNE FORMATION PREALABLE**







**Dangers**

				
Produit inflammable	Produit toxique	Produit corrosif	Produit nocif	Produit explosif
				
Produit comburant	Radioactivité	Electrique	Froid	Laser
				
Atmosphère Explosive (ATEX)	Général	Champ magnétique	Radiations non ionisantes	Biologique

**Equipements de protection individuelle à utiliser**

				
Lunettes	Casque antibruit	Protection des voies respiratoires	Gants	Blouse ou combinaison
				
Chaussures de sécurité	Casque	Visière	Harnais	